



Amira Hass: Condamner lâ??occupation israÃ©lienne ne suffit pas

Description

Par Amira Hass, 8 septembre 2017, Haaretz



EuropÃ©ens, vos dÃ©nonciations sont perÃ§ues par IsraÃ©l comme dÃ©nuÃ©es de caractÃ¨re urgent. Ce que vous devez faire, cÃª??est appliquer des sanctions douloureuses.

Aux Pays-Bas, Ã la Belgique et Ã la France : Il ne suffit pas de condamner uniquement par des mots la politique de destruction menÃ©e par IsraÃ©l, qui dÃ©truit des infrastructures et des habitations financÃ©es avec lâ??argent de vos contribuables. CÃª??est une bonne chose que vous soyez en colÃ¨re, mais le tempo de lâ??accumulation de votre colÃ¨re est de loin infÃ©rieur au rythme effrÃ©nÃ© et dangereux des bulldozers de lâ??Administration civile et des Forces de dÃ©fense des colonies en Cisjordanie.

Vos condamnations sont perçues comme d'urgence de caractère urgent. Vous devez entreprendre des actions rapides. Oui, des sanctions ouvertes et déclarées, qui emprunteront la voie d'une sévérité accrue. Des sanctions douloureuses. Ce peut être la dernière chance de faire bouger l'Israélien moyen, y compris les hommes d'affaires, les touristes, les juges, les universitaires, les fermiers et les consommateurs de football étranger de leur indifférence et de leur complaisance criminelle.

Cessez de vous effrayer du chantage affectif israélien. Israël met en jeu le souvenir de nos familles assassinées en Europe afin d'accroître l'expulsion des Palestiniens de l'ensemble du territoire cisjordanien et de les déplacer dans les enclaves de l'Autorité palestinienne. Telle est l'intention qui sous-tend toutes les démolitions et confiscations ainsi que les interdictions de bâtir, d'élever du bétail et d'irriguer les champs. Tous ceux qui planifient et appliquent cette lente politique d'expulsion pensent déjà à la grande expulsion, cette fois vers la Jordanie. Et que ferez-vous alors ? Vous publierez des condamnations tout en envoyant des réservoirs d'eau et des tentes aux personnes qui auront été expulsées ?

Le 24 août, le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, et le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, Alexander De Croo, publiaient une condamnation officielle de la confiscation des caravanes devant servir de classes pour les quatre premières années primaires dans le village palestinien de Jubbet Adh-Dhib, ainsi que la confiscation des panneaux solaires destinés à l'école du camp de Bedouins d'Abu Nuwwar.

Les Belges faisaient remarquer qu'ils étaient de ceux qui avaient financé ces équipements. « [La Belgique] continuera à travailler avec ses partenaires, comme par le passé, afin de demander aux autorités israéliennes de mettre un terme à ces démolitions », peut-on lire dans la déclaration du ministre des Affaires étrangères.

L'un de ces partenaires n'est autre que les Pays-Bas, dont le Parlement a consacré pas mal de temps à discuter des démolitions commises par les Israéliens, plus de temps, quoi qu'il en soit, que n'en a consacré la Knesset. Voici ce que les ministres du cabinet hollandais ont rapporté le mois dernier aux parlementaires hollandais à propos de la confiscation des panneaux solaires de Jubbet Adh-Dhib en juin : « Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a promis par courrier de restituer les panneaux solaires aux Pays-Bas. » Le cabinet du Premier ministre n'a ni confirmé ni démenti ce rapport.

Après la confiscation, le village a été condamné à ne recevoir que deux heures d'électricité par jour, produite par un générateur. Ces vingt dernières années, le village a soumis au moins quatre requêtes à l'Administration civile pour être raccordé au réseau d'électricité et toutes ces requêtes ont été rejetées. L'expérience enseigne qu'Israël ne donne pas de permis ou si peu de construction dans la Zone C (qui couvre environ 60 pour 100 de la Cisjordanie). La tentative des Hollandais pour recevoir un permis de l'Administration civile pour un seul projet ou un cas test, donc n'a pas abouti à des résultats positifs. En tant que force occupante, Israël n'a pas le droit de détruire ou de confisquer des propriétés, excepté par nécessité de temps de guerre.

La France elle aussi a annoncé fièrement qu'elle était une partenaire dans la construction humanitaire en Zone C et à Abu Nuwwar. La France a elle aussi condamné les centaines de démolitions et a demandé qu'on lui renvoie les équipements confisqués. En six mois, Israël a détruit 259 structures palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, explique la condamnation émise par la France. Au cours de la même période, le gouvernement israélien a approuvé la construction de plus de 10 000 unités de logement dans les colonies ou trois fois plus que pour toute l'année précédente.

Ainsi donc, la destruction des communautés palestiniennes, l'expulsion de la famille Shamasneh de sa maison à Jérusalem et les plans du ministre de la Défense Avigdor Lieberman visant à démolir Sussia et Khan al-Akhmar représentent l'autre face de la médaille de la construction de colonies.

Voilà comment Israël applique une expulsion graduelle. Sans sanctions, il peut prendre une profonde aspiration et sa foi dans sa capacité à appliquer le plan est solide. Qui donc sait mieux que vous, et que votre voisin allemand en particulier, à quoi mènent les plans d'expulsion limités, et quelle disposition d'esprit criminelle ils mettent en place dans une société qui planifie ce genre de chose ?

Traduction: Jean Marie Flémal » [pour la Palestine](#) «

Source: [Haaretz](#)

date créée
2017/09/14